

## Les sacrements

Une définition<sup>1</sup> : « Un sacrement est un acte de l'Eglise institué par le Christ pour communiquer aux fidèles chrétiens les dons de sa grâce. Les sacrements, reçus avec les dispositions nécessaires, sont des signes efficaces de la grâce. Ils réalisent ce qu'ils signifient. »

Voici exprimée de la manière la plus technique qui soit, la définition du sacrement. Remarquons la double mention de la « grâce », il semble bien que les sacrements et la grâce aient en commun d'être le lien entre Dieu et l'homme. Le Christ veut communiquer la grâce de Dieu, et les hommes seront bénéficiaires de la grâce, des dons de la grâce. La modalité choisie par le Christ, ce sont les sacrements de l'Eglise. Remarquons aussi le double emploi de « signe » (signe et signifie). Le signe n'est pas la réalité dernière, le signe renvoie toujours à quelque chose, à autre chose qui fait signe. Ainsi, dans les sacrements, il faudra trouver ce à quoi fait référence le signe qui est posé. On peut introduire ici l'aspect de « mystère », dont le sacrement indique le signe.

### 1. La place des sacrements dans un traité de catéchèse.

Jean-Paul II écrit dans l'Introduction au Catéchisme de l'Eglise Catholique : « Le catéchisme comportera du neuf et de l'ancien, la foi étant toujours la même et source de lumières toujours nouvelles. Pour répondre à cette double exigence, le C.E.C d'une part reprend l'ordre *ancien*, traditionnel et déjà suivi par le Catéchisme de saint Pie V, en articulant le contenu en quatre parties : le Credo ; la sainte liturgie, avec les sacrements au premier plan ; l'agir chrétien, exposé à partir des commandements ; et enfin la prière chrétienne. Mais, en même temps, le contenu est souvent exprimé d'une façon *nouvelle*, afin de répondre aux interrogations de notre époque. Les quatre parties sont liées les unes aux autres : le mystère chrétien est l'objet de la foi (première partie) ; il est célébré et communiqué dans les actions liturgiques (deuxième partie) ; il est présent pour éclairer et soutenir les enfants de Dieu dans leur agir (troisième partie) ; il fonde notre prière dont le sommet est le *Notre Père*, et il constitue l'objet de notre demande, de notre louange et de notre intercession (quatrième partie). »

---

<sup>1</sup> B. SESBOUE. Invitation à croire. II. Des sacrements crédibles et désirables. Cerf 2009. Page 340.

- ➔ On aura reconnu les 4 piliers de la foi catholique !
- ➔ Ce qui est central, c'est le mystère chrétien. L'interrogation porte essentiellement sur ce mystère de la foi que nous célébrons, qui est à la racine de notre action et qui est la source de notre prière.

Le texte se poursuit : « La liturgie elle-même est prière : la confession de foi trouve sa juste place dans la célébration du culte. La grâce, fruit des sacrements, est la condition irremplaçable de l'agir chrétien, de même que la participation à la liturgie de l'Eglise requiert la foi. Si la foi ne se déploie pas en œuvres, elle reste morte et elle ne peut porter des fruits de vie éternelle. »

- ➔ Ici l'accent porte sur le cercle vertueux que constituent les 4 piliers de la foi. Avec une spécificité en ce qui concerne les sacrements : c'est que la célébration sacramentelle a pour fruit la grâce. Dieu communique sa grâce par le biais des sacrements.

Et encore : « A la lecture du C.E.C., on peut saisir l'admirable unité du mystère de Dieu, de son dessein de salut, ainsi que la place centrale de Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, envoyé par le Père, fait homme dans le sein de la Très Sainte Vierge Marie par l'Esprit Saint, pour être notre Sauveur. Mort et ressuscité, Il est toujours présent dans son Eglise, particulièrement dans les sacrements ; Il est la source de la foi, le modèle de l'agir chrétien et le Maître de notre prière. »

- ➔ On remarque la place des sacrements, quand ils sont présentés dans la révélation de Dieu en Jésus-Christ.
- ➔ Les sacrements sont « présence » de Jésus-Christ dans son Eglise.

En bref, sur la liturgie.

1110 : Dans la liturgie de l'Eglise Dieu le Père est béni et adoré comme la source de toutes les bénédictions de la création et du salut, dont Il nous a bénis en son Fils, pour nous donner l'Esprit de l'adoption filiale.

1111 : L'œuvre du Christ dans la liturgie est sacramentelle parce que son mystère de salut y est rendu présent par la puissance de son Esprit Saint ; parce que son Corps, qui est l'Eglise, est comme le sacrement (signe et instrument) dans lequel l'Esprit Saint dispense le mystère du salut ; parce qu'à travers ses actions liturgiques, l'Eglise pérégrinante participe déjà, en avant-goût, à la liturgie céleste.

1112 : La mission de l'Esprit Saint dans la liturgie de l'Eglise est de préparer l'assemblée à rencontrer le Christ ; de rappeler et de manifester le Christ à la foi de l'assemblée ; de rendre présente et d'actualiser l'œuvre salvifique du Christ par sa puissance transformante et de faire fructifier le don de la communion dans l'Eglise.

En bref, sur les sacrements.

1131. Les sacrements sont les signes efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Eglise, par lesquels la vie divine nous est dispensée. Les rites visibles sous lesquels les sacrements sont célébrés, signifient et réalisent les grâces propres de chaque sacrement. Ils portent fruit en ceux qui les reçoivent avec les dispositions requises.

1132. L'Eglise célèbre les sacrements comme communauté sacerdotale structurée par le sacerdoce baptismal et celui des ministres ordonnés.

1133. L'Esprit Saint prépare aux sacrements par la Parole de Dieu et par la foi qui accueille la Parole dans les cœurs bien disposés. Alors, les sacrements fortifient et expriment la foi.

1134. Le fruit de la vie sacramentelle est à la fois personnel et ecclésial. D'une part ce fruit est pour tout fidèle la vie pour Dieu dans le Christ Jésus ; d'autre part il est pour l'Eglise croissance dans la charité et dans sa mission de témoignage.

## 2. Un essai de présentation contemporaine des sacrements.

Dans son livre, B. Sesboué veut réfléchir à « des sacrements crédibles et désirables ». C'est pourquoi avant même de présenter une analyse de chacun des sept sacrements, il va proposer deux chapitres d'introduction qui s'intitulent : « Pourquoi des sacrements ? » et « De Jésus aux sacrements de l'Eglise ». Ces deux chapitres sont représentatifs de notre mentalité. D'une part, il semble que les sacrements ne soient pas nécessaires pour une rencontre avec Dieu ; c'est ce que l'on entend quand on dit qu'il n'est pas besoin d'aller à la messe puisque je peux bien prier Dieu où je veux, quand je veux, etc. Pas plus que je n'ai besoin du sacrement de réconciliation puisque je

peux demander le pardon à Dieu directement. Ce sont des opinions qui sont plus répandues qu'on ne le croit, mais qui pose bien la question aux croyants de la raison des sacrements : pourquoi des sacrements ? D'autre part, on entend dire que c'est Jésus qui a institué les sacrements. Ce qui n'est pas faux, mais cela nécessite de bien comprendre le passage de Jésus aux sacrements de l'Eglise.

a. « Pourquoi des sacrements ? »

L'homme aime les célébrations, en particulier les célébrations d'anniversaire ; que ce soit au plan personnel, familial, social, national, international, bon nombre de célébrations d'anniversaires occupent les gens. L'anniversaire correspond à plusieurs éléments : victoire sur le temps (la célébration de l'anniversaire renvoie au jour dont il est fait mention), exercice de la mémoire, vérification de l'identité (je suis bien le même anniversaire après anniversaire), confirmation du sens de notre existence, rappel de ce qui a été vécu ... Et l'anniversaire requiert la fête pour sa célébration, fête qui signifie une autre dimension de l'existence (on sort du quotidien pour l'extraordinaire). Et pour faire la fête, il y a des rites qui sont mis en œuvre : invitations, repas améliorés, boissons pétillantes, tenues vestimentaires, gâteau et bougies, discours, etc. Ainsi donc, l'homme est un être pour qui le rite a de l'importance dans la vie. Avant même de référer le rite au sacré, on s'aperçoit que l'homme est un être rituel (dont la forme paroxystique et malade se trouve chez ceux qui souffrent de T.O.C.) et que dans cette ritualité se trouve déjà une ouverture à la transcendance, au sens où l'homme se dépasse par rapport à ce qui fait son vécu quotidien et immédiat. Si l'on fait un pas de plus dans l'analyse, il faut introduire la notion de sacré (est sacré « tout ce qui apparaît en ce monde, et spécialement dans la vie de l'homme, comme signe de l'existence, de la présence de l'activité de Dieu » Louis Bouyer). Mais le sacré, c'est surtout ce qui permet à l'homme d'avoir une attitude religieuse : l'homme est en relation avec l'ensemble de son expérience. Il y découvre dans le monde une totalité qui est aussi une unité et qui lui pose le sens de son existence. « Ce tout de son existence, l'homme le perçoit à la fois comme ce qui est inséparable de sa nature, et comme ce qui le dépasse, le transcende. Le *Je* de l'homme se trouve alors devant un *Tu* sacré, personnel ou impersonnel, divin. » Quand on met

ensemble rite et sacré, on se trouve devant la sacralisation des paroles et des actes : les paroles et les gestes sont considérés comme efficaces dans le registre sacré. Dans les religions traditionnelles, les mythes sont l'expression de l'origine de ces rites sacrés ; bien souvent, leur célébration se fait au cours d'un repas avant lequel on aura sacrifié rituellement tel ou tel animal ; il n'en demeure pas moins une certaine idée de mystère, d'initiation, de crainte ; les rites concernent essentiellement tout ce qui a trait à la vie (nourriture, moisson, fertilité, sexualité, etc.).

B. Sesboué présente les sacrements comme la conversion du rite et du sacré. C'est donc sur ce substrat anthropologique que l'on peut comprendre la spécificité des sacrements chrétiens. Du christianisme B.S. relève deux aspects. Le christianisme remplace les sacrifices rituels par le sacrifice du don de soi accompli par le Christ jusqu'à la mort ; il ne nous invite pas à accomplir des rites sacrificiels, mais il nous exhorte au don de nous-mêmes. Le christianisme réinstalle une ritualité nouvelle, en reprenant à son compte bien des modes humains d'expression des religions. Si le sacré dans les religions sépare bien les deux champs du sacré et du profane, dans le christianisme, le sacré chrétien est lié à l'intervention du Fils de Dieu dans notre monde. Et là se tient la différence et la spécificité : tous les rites chrétiens se font en référence à ce Fils de Dieu qui est venu dans notre monde pour y vivre la condition humaine dans chacun de ses moments, y compris la mort dont il sort victorieux par la résurrection. « Le rite chrétien apparaît comme une suppléance au corps absent du Christ », écrit B.S. Mais aussi, tous ces rites que nous accomplissons au nom du Christ, Jésus lui-même les a vécus avant nous : nous faisons mémoire de ce qu'il a accompli avant nous pour nous. Si l'on doit faire mémoire, il faut donc raconter, rappeler le récit de l'institution du rite par le Christ. Mais l'on comprend bien qu'il ne s'agit pas simplement de raconter un événement du passé, mais il s'agit de rendre présent, de faire en sorte que « le récit accompli pour nous ici et maintenant ce qu'il raconte » et surtout pour celui ou ceux qui célèbrent d'être mis en présence de cette vie donnée pour s'offrir en retour.

b. « De Jésus premier sacrement aux sacrements de l'Eglise »

Toute réflexion sur les sacrements chrétiens ne se comprend qu'en lien avec la personne de Jésus-Christ, dont on va dire qu'il est à la fois le premier

sacrement et le fondement des sacrements. Nous posons une distinction entre Jésus-Christ fondateur des sacrements et Jésus-Christ fondement des sacrements. Cette distinction est importante parce qu'elle montre le lien des sacrements au Christ. Dans les évangiles, on ne trouve pas l'institution des sacrements faite par Jésus. Ce n'est pas ainsi qu'il faut réfléchir pour montrer le rapport des sacrements au Christ. Il faut penser autrement, dans le registre du Christ comme fondement des sacrements : « Le Christ est le fondement des sacrements parce qu'il est lui-même un sacrement, le premier de tous les sacrements ». On se trouve devant une logique qui fait passer : 1) le sacrement du Christ lui-même, Dieu fait homme, à 2) l'Eglise sacrement, puis à 3) les sacrements de l'Eglise. Ce qui est important de remarquer c'est que, malgré les différences que recouvre le mot de sacrement, on a quelque chose de commun qui définit bien les sacrements : « une visibilité qui indique la présence de l'invisibilité du don de Dieu » (la visibilité étant toujours double : geste, élément, parole d'un côté, et corps de chair, corps parlant de l'autre). Pour approfondir cette thématique, B. Sesboué propose un développement en 4 moments : le Christ-sacrement ; les gestes du Christ comme sacrements originels du salut, les sacrements de l'Eglise, l'Eglise-sacrement.

1) Le Christ, premier sacrement de Dieu. Il est sacrement de par sa double nature, Dieu et homme. Si le sacrement est défini comme le signe et la cause du salut, il est évident que cette définition s'applique parfaitement au Christ, et l'on peut même citer deux phrases du Nouveau Testament qui illustrent cela :

- le Christ est sacrement parce qu'il est signe : *Syméon les bénit et dit à Marie sa mère : « Il est là pour la chute ou le relèvement de beaucoup en Israël et pour être un signe contesté.* Luc 2, 34.

- Le Christ est cause du salut : *Tout Fils qu'il était, il apprit par ses souffrances l'obéissance, et conduit jusqu'à son propre accomplissement, il devint pour tous ceux qui lui obéissent cause de salut éternel.* Heb. 5,9.

2) Les gestes du Christ présentés comme autant de sacrements originels de notre salut. L'activité de Jésus est le Sacrement à l'œuvre, dans ses gestes, ses paroles, ses attitudes, etc. Mais nous remarquons que tous les événements, tous les moments de la vie du Christ n'ont pas donné lieu à des sacrements particuliers. Il y a donc un choix qui a été posé par l'Eglise.

3) Des gestes de Jésus aux sacrements de l'Église. Nous connaissons aujourd'hui 7 sacrements, et chacun de ces sacrements permet à ceux qui le célèbrent de se trouver en contact avec le sacrement de Dieu qu'est Jésus-Christ.

4) Vient ici le rapport de l'Église et des sacrements. On pourrait penser que la logique de continuité évoquée plus haut ( 1) le sacrement du Christ lui-même, Dieu fait homme, à 2) l'Église sacrement, puis à 3) les sacrements de l'Église) fonctionne de manière unilatérale. Or, ici une petite subtilité nécessite que l'on ouvre un développement plus approfondi. La subtilité vient de la question : « qui fait quoi ? » Autrement dit : les sacrements font-ils l'Église, ou l'Église fait-elle les sacrements ?

c. Les sacrements font l'Église et l'Église fait les sacrements.

La problématique présentée par B. Sesboué : « Les sacrements ont toute une histoire dans cette Église qui, curieusement, a mis un certain temps à identifier avec précision ce qui était sacrement à proprement parler et ce qui ne l'était pas. Ce parcours historique sera présenté selon deux points de vue successifs et complémentaires. D'abord, *les sacrements font l'Église*, c'est-à-dire qu'ils la construisent et même la constituent. Ensuite, *l'Église fait les sacrements*, c'est-à-dire qu'elle exerce une autorité nécessaire sur leur administration. »

1) Il a fallu attendre le XII<sup>ème</sup> siècle pour que le septénaire sacramentel soit fixé de la manière que nous le connaissons aujourd'hui. Et, de plus, le mot « sacrement » ne se présente pas dans le Nouveau Testament, si ce n'est comme une traduction possible de « mystère ». C'est Tertullien, au début du III<sup>ème</sup> siècle qui crée ce terme en son sens chrétien. « Tertullien transposa un terme du droit romain : le *sacramentum* était le serment sacré (*sacrum sermentum*) qui accompagnait un engagement juridique faisant foi ou un engagement militaire où le soldat prêtait serment envers son empereur. L'enrôlé recevait à cette occasion un tatouage qui lui servait de plaque d'identité. Cette image sera reprise à propos du baptême, qui est un engagement dans la milice du Christ et inscrit un caractère dans l'âme. » Ce qui est intéressant ici, c'est de voir l'analogie que présente B. Sesboué entre la constitution du canon des Écritures et la constitution du septénaire sacramentel. « Nous sommes devant un paradoxe, analogue à celui de la

réception des Ecritures. L'Eglise reconnaissait l'autorité des textes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament auxquels elle se soumettait ; mais c'était la même Eglise qui discernait avec autorité les livres appartenant à l'Ecriture et ceux qui n'en étaient pas. De la même façon, l'Eglise reconnaît sept sacrements qui la constituent, mais c'est elle qui a charge et autorité pour discerner les sacrements institués par le Christ des autres rites qui ne viennent pas de lui. L'Eglise les reçoit en toute obéissance et pourtant c'est elle qui les détermine. Pour le canon des Ecritures cela s'est passé au IIème siècle ; pour le septénaire sacramentel il a fallu attendre le XIIème. Mais cela ne veut pas dire que l'Eglise n'a pas vécu des sept sacrements depuis sa fondation. » Il y a donc tout un travail de l'Eglise pour discerner ce que sont les sacrements à partir du Christ qui est le fondement des sacrements. A bien lire le Nouveau Testament, on voit des sacrements comme le baptême, l'eucharistie ou le pardon des péchés qui sont « institués » par le Christ. Pour d'autres, c'est moins évident : il faut lire la lettre de saint Jacques pour y trouver des indications sur l'onction des malades, et les épîtres de Paul pour y trouver des indications concernant l'ordination. Le critère de discernement de l'Eglise se base sur deux choses : d'une part, à partir des indications évangéliques ou scripturaires, et d'autre part en raison des situations majeures de l'existence humaine qui mettent le fidèle dans le besoin de la grâce salvatrice. B. Sesboué fait remarquer que le lavement des pieds aurait tout pour faire un sacrement institué par le Christ puisque Jésus invite ses disciples à faire de même à leur tour : « Dans son discernement l'Eglise n'y a pas vu un geste symbolique exprimant un don spécifique de grâce, comme pour l'eucharistie, mais bien plutôt l'exemple de la réalité même de la vie chrétienne. » Ainsi donc, on voit que les sacrements sont un don du Christ à l'Eglise et qui la constituent : les sacrements font l'Eglise !

2) Réciproquement, l'Eglise fait les sacrements ; c'est-à-dire que l'Eglise est responsable des sacrements qui lui sont confiés. Une responsabilité liturgique et juridique : « Le rôle de l'Eglise est que les sacrements soient célébrés dans une figure aussi transparente que possible à leur sens et que leur administration obéisse à un certain nombre de règles qui en respectent la nature et la valeur. » On aura l'occasion de revenir sur le développement historique de chacun des sacrements, notamment sur ce que l'on entend par la « messe de toujours » qui est l'exemple même d'une tradition un peu

tendanciellement interprétée. Mais, il y a là une véritable question de confiance en la sagesse de l'Église qui interprète le développement de la liturgie à travers les siècles et qui juge bon de diriger la réforme liturgique dans telle direction. Mais je termine avec cette différence entre « sacrements valides » et « sacrements fructueux ». Vous le savez, la validité des sacrements ne dépend pas de la sainteté des ministres ; il faut que le ministre veuille donner le sacrement de l'Église et c'est le Christ qui en donne l'efficacité puisque c'est lui qui en est l'auteur. En revanche, en ce qui concerne la réception, nous sommes tous, ministres et fidèles, concernés : « les sacrements sont des dons de Dieu qui confèrent la grâce qu'ils signifient à ceux qui n'y mettent point d'obstacle ». Autrement dit, il n'y aura de fruit du sacrement que si je le reçois dans de bonnes dispositions. Or, qu'est-ce qu'une bonne disposition si ce n'est une ouverture de tout notre être à ce don de grâce qui va nous être fait dans la réception du sacrement ? Et si l'on pousse encore plus la réflexion, il n'y a guère que la grâce de Dieu qui puisse nous faire nous ouvrir à encore plus de grâce ! Dès lors, qu'en est-il de cette grâce dont on ne cesse de parler depuis le début, si ce n'est cette présence de Dieu en nous qui nous installe dans une relation vivante avec ce Dieu qui vient faire alliance avec nous. Par le sacrement, Dieu s'inscrit dans l'histoire de l'humanité et la sauve (le Christ en son incarnation et en son mystère pascal) et par les sacrements, Dieu vient en chacune de nos humanités, de nos histoires pour les amener à leur perfection, la sainteté.